



Politique relative à l'interruption de jeu et aux éclairs de Volleyball Canada

Championnats nationaux de plage

Procédures d'interruption de jeu

Les décisions concernant les problèmes de sécurité et la suspension du jeu incombent au comité organisateur du tournoi et les décisions définitives appartiennent au directeur du tournoi. Il est demandé aux équipes de rester « de garde » ou « sur place », sauf instruction contraire et celles-ci sont chargées de suivre les communications événementielles. Les équipes manquant leur match reporté risquent de perdre par forfait.

Le directeur du tournoi ou le comité interrompra le jeu pour les raisons suivantes :

- Mauvais temps
- Circonstances extraordinaires
- Risques pour la sécurité des joueurs
- Autres motifs discrétionnaires pour libérer la plage (ex. : tombée du jour).

Annnonce de l'interruption du jeu :

- **Avertisseur sonore** : Un avertisseur sonore retentira, annonçant l' interruption du jeu;
- **Annonce** : après l' avertisseur sonore, une annonce sera faite par les haut-parleurs afin d' informer les participants de l' interruption du jeu;
- **Médias sociaux** : l' annonce et les instructions peuvent également être communiquées via la plateforme médiatique de Volleyball Canada : Twitter,
- **Message texte (si disponible)** : l' annonce et les instructions peuvent être communiquées par le système de messagerie texte du tournoi, à savoir l' envoi de messages à tous les participants ayant souscrit au service par une procédure d' inscription.

*Des communications supplémentaires peuvent être envoyées aux adresses courriel enregistrées et affichées sur le site Web.

Procédures d'interruption de jeu :



Les procédures suivantes peuvent être communiquées par le biais des outils et plateformes précédemment mentionnés.

- Le corps d' ARBITRAGE est responsable de l' enregistrement du pointage sur la feuille de pointage et de prendre le bloc-notes et le ballon.
- Les athlètes EN JEU doivent s'assurer que l'enregistrement du pointage soit fait correctement.

Reprise du jeu :

- **Avertisseur sonore** : Un avertisseur sonore retentira, indiquant aux équipes qu' elles peuvent reprendre le jeu;
- **Annonce** : après l' avertisseur sonore, une annonce sera faite par les haut-parleurs et des instructions précises afin d' informer les participants de la reprise du jeu;
- **Médias sociaux** : l' annonce et les instructions peuvent être communiquées par la plateforme médiatique de Volleyball Canada : Twitter,
- **Message texte (si offert)** : l' annonce et les instructions peuvent être communiquées par le système de messagerie texte du tournoi, à savoir l' envoi de messages à tous les participants ayant souscrit au service au moment de l' inscription.

*Des communications supplémentaires peuvent être envoyées aux adresses courriel enregistrées et affichées sur le site Web.

Procédures de reprise du jeu :

- Les équipes seront informées de l' heure de début du match. Elles disposeront alors de 10 minutes pour s' échauffer et reprendre leurs matchs.
- Si le jeu reprend le même jour :
 - **Retard inférieur à 4 heures** : Le set interrompu reprendra normalement avec les mêmes pointages, joueurs et positions.
 - **Retard supérieur à 4 heures** : Tout le match doit être rejoué.
- Si le jeu ne reprend que le jour suivant, tout le match doit être rejoué.
- Il faudra peut-être ajuster les calendriers et les formats des matchs pour que tous les matchs puissent être joués. Les calendriers mis à jour seront affichés sur le site Web du tournoi.
- Le directeur de tournoi se réserve le droit d' ajuster les procédures énumérées ci-dessus en fonction des intempéries ou d' autres restrictions. Tous les autres détails et modifications effectués par le directeur de tournoi et le comité seront communiqués aux participants de l' évènement.

Protocole relatif aux éclairs :



Veillez suivre les procédures ci-dessus en toute circonstance, y compris en cas d' éclairs ou de mauvais temps.

- Tous les participants, membres du personnel de l' équipe, spectateurs, personnel et bénévoles doivent immédiatement évacuer la plage et se rendre dans les véhicules ou les installations intérieures. Il ne faut **PAS SE RÉFUGIER SOUS LES ARBRES**,
- En cas d' éclairs, le jeu peut reprendre **30 minutes après le dernier éclair** (selon Environnement Canada),
- Au bout de ces 30 minutes, les procédures de reprise du jeu seront mises en place comme indiqué ci-dessus.

Procédures d'annulation :

Les annulations seront communiquées par les plateformes précédemment mentionnées.

Si des circonstances imprévisibles venaient à interrompre le match, le comité du tournoi se réserverait le droit d' annuler les matchs en raison de circonstances dangereuses ou d' obligations de calendrier.

- **Établissement du calendrier :** Les matchs annulés peuvent être reprogrammés pour le jour suivant. Les calendriers mis à jour seront affichés sur le site Web du tournoi.
- **Classements :** Si l' évènement est annulé à mi-chemin des éliminatoires (jour 3), toutes les équipes encore en lice dans chaque catégorie d' âge du tournoi (et n' ayant pas encore été éliminées) termineront ex æquo.
- **Prix :** Les bourses seront distribuées selon les procédures suivantes si un tournoi est annulé après que le premier match a été disputé :
 - Divisez les bourses équitablement entre les équipes qui sont toujours en lice.
 - Si la compétition est annulée avant la fin du tournoi à la ronde, toutes les équipes qui sont toujours en mesure d' avancer à la ronde suivante reçoivent une part égale des bourses.
- **Remboursement :** Aucun remboursement ne sera émis pour annulation de la compétition en raison de circonstances indépendantes de la volonté de Volleyball Canada.